

## NOTE SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2018

Les dispositions prévues par la loi NOTRe relatives à la publicité des budgets et des comptes obligent les communes de plus de 3 500 habitants à joindre à leur budget et compte administratif une « note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » de ces documents. (cf. l'article 107).

**Hôtel de Ville**

Place de la Liberté  
83210 LA FARLÈDE  
Tél. : 04 94 27 85 85  
Fax : 04 94 27 85 70  
mairie@lafarlede.fr  
www.lafarlede.fr

**D<sup>r</sup> Raymond Abrines**  
MAIRE DE LA FARLÈDE

\*\*\*\*\*

### RECAPITULATIF GLOBAL DES BUDGETS 2018

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Budget principal</b>	9 691 701.00	8 541 665.71	<b>18 233 366.71</b>
Service des Eaux	164 142.00	1 850 808.76	<b>2 014 950.76</b>
Service de l'assainissement	89 700.00	745 837.43	<b>835 537.43</b>
Cimetière	129 876.00	117 777.66	<b>248 097.58</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>10 075 419.00</b>	<b>11 256 089.56</b>	<b>21 331 508.56</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>10 075 862.92</b>	<b>8 550 455.31</b>	<b>18 626 318.23</b>

Les budgets 2018 ont été dressés avec intégration des résultats 2017 « constatés par anticipation », c'est-à-dire avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion 2017.

### BUDGET PRINCIPAL 2018

Au regard de la stagnation des ressources de la collectivité et la volonté communale de poursuivre une politique d'investissement active, il apparaît que la maîtrise des dépenses de fonctionnement constitue un des objectifs majeurs de la construction du budget 2018.

En effet la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet entre autre de stabiliser le niveau de l'autofinancement.

Au vu des recettes de fonctionnement attendues, les dépenses réelles de fonctionnement 2018 s'élèvent à **8 096 198.00 €** (soit une diminution d'environ 0.54% par rapport au budget prévisionnel 2017).

#### Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de LA FARLEDE : source INSEE

2013	2014	2015	2016	2017	2018
8426 hab.	8720 hab.	8799 hab.	8838 hab.	8870 hab.	8863 hab.

#### L'analyse des ratios de LA FARLEDE :

La population DGF de LA FARLEDE : Pour 2018 c'est une prévision.

2013	2014	2015	2016	2017	2018
8525 hab.	8821 hab.	8903 hab.	8922 hab.	8957 hab.	8950 hab.



1. Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
926.86 €	918.57 €	906.63 €	919.95 €	908.79 €	904.60 €

2. Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
1125.62 €	1094.27 €	1074.13 €	1067.94 €	1064.52 €	1062.31 €

Il est à noter une diminution constante des recettes de fonctionnement depuis 2014. Celle-ci est principalement due à la baisse des dotations décidée par l'Etat.

Pour cette année encore, et malgré l'annonce du Président de la République s'engageant après 4 années de baisse, à maintenir les concours financiers de l'Etat aux collectivités au niveau de l'année précédente, la commune a vu les dotations de l'Etat baisser. Une telle baisse s'établit à près de 10% et ce en comparaison du montant de DGF 2017. A ce sujet, Monsieur le Maire a demandé à notre Députée d'intervenir auprès des autorités concernées (cf. Copie lettre en fin de document).

3. Produits des impositions directes / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
295.89 €	293.02 €	328.32 €	337.93 €	366.82 €	379.30 €

Conformément aux éléments présentés lors du rapport d'orientation budgétaire, le budget 2018 est construit sur des taux d'imposition constants par rapport à 2017. La dynamique fiscale en 2018 ne sera donc liée qu'à l'augmentation des valeurs locatives définie par la loi de finances, et à l'augmentation physique des bases liées au dynamisme du territoire (nouveaux logements...)

Taux d'imposition 2018 :

- Taxe d'habitation 9.75 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 17.70 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 80.15 %

4. Dépenses d'équipement brut / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
1330.46 €	918.41 €	711.59 €	956.85 €	818.86 €	884.16 €

Ce ratio évalue l'investissement à réaliser par la commune. Il reste très élevé par rapport aux autres communes de la même strate. La Ville a fait le choix de mener une politique d'investissement « ambitieuse » pour le développement et l'attractivité de LA FARLEDE, avec un niveau de dépenses d'équipement important. Cela se traduira en 2018, notamment par la poursuite de travaux d'envergure comme le projet de centralité ou encore le groupe scolaire, mais aussi par l'entretien et la valorisation du patrimoine communal (écoles, voirie ...)

5. Encours de la dette / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
309.77 €	328.88 €	551.66 €	512.15 €	417.17 €	285.41 €

Il convient de noter que ce ratio reste inférieur à la moyenne départementale, qui est de 817.00 € par habitant en 2016.

6. DGF (dotation globale de fonctionnement) / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
118.20 €	109.43 €	88.70 €	68.49 €	53.59 €	49.58 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF et matérialise de facto un concours de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible. Pour rappel, la loi de programmation prévoyait un gel du niveau de la DGF et non une baisse.

## 7 Dépenses du personnel /Dépenses réelles de fonctionnement

2013	2014	2015	2016	2017	2018
57.38 %	58.07 %	60.06 %	60.00 %	60.95 %	61.43 %

Ce ratio augmente tous les ans, mais de façon maîtrisée. Il mesure les charges de personnel de la collectivité.

Il doit être regardé comme un coefficient de rigidité de par sa nature incompressible et non complètement en lien avec la population communale.

Le chapitre (012) des charges du personnel est quasiment stable par rapport au budget de 2017 ( + 0.27%). Cette enveloppe prend en considération l'évolution de la masse salariale liée au glissement vieillesse technicité et à diverses évolutions réglementaires. Cela induit le maintien de la politique de rationalisation menée sur ce chapitre de dépenses.

En conclusion et au regard de l'ensemble de ces éléments, il peut être affirmé que la commune a réussi au travers de ce budget tant **ambitieux que raisonnable**, bâti **sans recours à l'emprunt**, à maintenir un niveau d'épargne suffisant pour **d'une part** maintenir le niveau de service rendu et **d'autre part** pérenniser et assurer le programme d'investissement défendu par les élus de la commune.

### **BUDGET SERVICE DES EAUX 2018**

La section d'exploitation s'équilibre à 164 142.00 €

Le virement prévu à l'investissement est de : 121 512.00 €

La section d'investissement s'équilibre à 1 850 808.76 €

Le montant de l'excédent cumulé actuel (1 689 666.76 €) et à venir doit permettre de financer les investissements nécessaires.

### **BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT 2018**

La section d'exploitation s'équilibre à 89 700.00 €

Le virement prévu à l'investissement est de : 55 482.00 €

La section d'investissement s'équilibre à 745 837.43 €

Le montant de l'excédent cumulé actuel (666 746.43 €) et à venir doit permettre de financer les investissements nécessaires.

### **BUDGET CIMETIERE 2018**

Ce budget suit simplement les achats et ventes de caveaux.

Pour 2017 le résultat de fonctionnement est déficitaire : - 443.92 €.

Il a été repris de manière anticipée, et ce comme imposé en dépenses de la section d'exploitation.

La section d'exploitation s'équilibre à 130 319.92 €

Aucun virement à la section d'investissement n'a été prévu.

La section d'investissement s'équilibre à 117 777.66 €

STOCK DE CAVEAUX AU 31/12/2017 :

6 places : 5

4 places : 1

2 places : 2

1 place : 7

Il est prévu pour 2018 l'achat de 20 caveaux de 2 places et 20 caveaux de 4 places.